Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251206-DE

MAIRIE
DE
MOLAC
MORBIHAN
8, rue Jollivet
Code Postal : 56230
Téléphone : 02.97.45.72.35
Courriel : contact@molac.bzh

Séance du 05 décembre 2025

Date de convocation : 28 novembre 2025 Nombre de membres : en exercice : 19 présents : 13 procurations : 4 Votants : 17	**L'an deux mil vingt-cinq, le 05 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude Maire.** **Etaient présents** : **COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude ; BOUSSO Jean-Yves ; GRIFFON Frédérique ; DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; ARS Marcel ; TIGIER Alphonse ; LE COINTE Catherine ; DREANO Odette ; MEILLAREC Yann ; STEVANT Emilie ; JAFFRELOT Jérémie (à compter de la délibération n°2025-12-08) ; BERTAUX Jean-François ; LARVOIR Yoann.** **Absents excusés :** **PERRON Manuela qui donne pouvoir à STEVANT Emilie** **LAMY Sybille qui donne pouvoir à JAFFRELOT Jérémie** **SOURIS Georges qui donne pouvoir à LE COINTE Catherine** **FLEURY Sébastien qui donne pouvoir à ARS Marcel** **Absent** **LE SOURD Liliane** **GUIL Annie** **Secrétaire de séance :** Emilie STEVANT été nommée secrétaire de séance

- **2025-12-06 Projet construction logement social centre bourg – Demande de subvention auprès de la Région**

Par délibération n°2025-12-05 le conseil a validé l'Avant-Projet Définitif et le plan de financement pour la création d'un logement locatif social de type II au 14 place de l'église pour un montant d'opération de 304 567 €.

Mme Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention **auprès de la Région** dans le cadre du programme « Bien vivre partout en Bretagne » **:**

- PLAN DE FINANCEMENT € HT -

DEPENSES		RECETTES	
CHARGE FONCIERE		SUBVENTION ETAT - LOGEMENT	1
TRAVAUX	232 500	Dotation recyclage foncier	3 000
HONORAIRES	65 092	SUBVENTION DETR	109 344
REVISIONS	6 975	SUVBENTION REGION	60 913
		SUBVENTION INTERCOMMUNALITE	2 500
		PRET PLUS	80 000
		PRÊT 2%	
		FONDS PROPRES	49 809
	304 567€		**304 567 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251206-DE

Le conseil municipal :
Approuve le projet tel que présenté et le plan de financement
Autorise Mme Le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région dans le cadre du programme « Bien vivre partout en Bretagne » et à signer tous les documents afférents à ce dossier.
(POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

Pour copie conforme
MOLAC, le 12 décembre 2025
Le Maire
Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES